



Lundi 16 janvier 2012 à 06h00 | Mis à jour le 16 janvier 2012 à 10h32

Par A. B.

LA THÈSE DE L'ACCIDENT DE CHASSE CONFIRMÉE

L'enquête de gendarmerie se poursuit, pour tenter de comprendre les circonstances du drame

Ce week-end, l'annonce du décès accidentel de Paul Belousoff, fils du directeur de l'établissement Leclerc de Marmande, lors d'une battue au sanglier sur la propriété familiale de Pompogne, vendredi, était de toutes les conversations. L'émotion et la consternation se lisaient sur tous les visages. **Atteint en pleine poitrine par une balle qui aurait ricoché, le jeune homme de 28 ans a été tué sur le coup. L'auteur du tir, qui se trouvait à 300 mètres de la victime, a fait feu en direction d'un sanglier qui se trouvait à une quinzaine de mètres de lui.** La balle aurait alors ricoché sur le sol.

Une plainte va être déposée

Samedi après-midi, dans le cadre de la procédure légale, une autopsie a été pratiquée, et celle-ci confirme la thèse accidentelle et les causes du décès. L'auteur du coup de feu mortel, un habitué des battues privées de Pompogne âgé de 40 ans, a été entendu par les gendarmes, qui se sont de nouveau rendus sur la propriété samedi. Il semblerait que le jour de l'accident, **les conditions climatiques étaient très mauvaises, et que c'est sur un terrain où la végétation était particulièrement dense que l'accident s'est produit.** « La visibilité devait être très mauvaise, » expliquait hier un gendarme.

D'après des sources proches de l'enquête, une plainte devrait être déposée par la famille de la victime en début de semaine. Les obsèques de Paul Belousoff ont lieu ce matin.